

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 167 (2017)

Artikel: À la Montagne : une nécropole du Ier siècle après J.-C. à Avenches
Autor: Sauteur, Emmanuelle / Bosse Buchanan, Sandrine / Crausaz, Aurélie
Kapitel: II: Présentation générale du site
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présentation générale du site

chapitre II

Topographie et stratigraphie du site

La nécropole d'À la Montagne est localisée sur le flanc nord-ouest d'une butte morainique allongée, globalement orientée sud-ouest/nord-est. Située en bordure d'une terrasse à une altitude de 471 à 473 m, en contrebas de la Porte de l'Est, elle domine la ville antique (fig. 1 et 3).

Si une partie d'entre eux procèdent de phénomènes de colluvions, d'autres correspondent à des apports ou des remaniements de matériaux durant l'occupation de la nécropole (cendres et résidus de crémation, sédiment pour l'édification de tertres funéraires ou provenant du creusement des fosses, remblais). Les niveaux de circulation romains ne sont pas préservés et la partie sommitale des structures a souvent été



fig. 3 Localisation du site d'À la Montagne dans le paysage actuel, en direction du sud-ouest. Au premier plan, la Porte de l'Est.

Le terrain présente une légère pente générale en direction du sud. Le substrat naturel stérile (TN) se compose d'un niveau morainique argileux jaune-beige, plus ou moins sableux et compact. Il est par endroits surmonté d'une couche argilo-graveleuse gris-beige à granulométrie variable, hétérogène, contenant de nombreux sables, graviers et galets. Interprétée dans un premier temps par erreur comme un aménagement structurel, elle a été désignée sous l'appellation St 95, qui a été conservée durant le reste de la fouille bien que son origine naturelle ait rapidement été établie. Ce substrat est recouvert par une succession de niveaux limono-sableux brun-gris à beige-ocre, souvent difficiles à distinguer les uns des autres, dans lesquels viennent s'insérer la grande majorité des structures funéraires et dont les principaux sont les couches C72, C92, C93, C79 = 91a = 96, C185 et C61 = 63.

arasée par l'érosion et/ou les labours. Les structures sont scellées soit directement par la terre végétale (TV), pour celles qui apparaissent le plus haut dans le terrain, soit par une couche sous-humifère limoneuse brune (C62 ou DGSR = démolition générale supérieure remaniée).

Le profil nord-est des zones 1 et 2 de la nécropole (fig. 6; situation: fig. 4-5) présente la succession des couches principales décrites ci-dessus. Le profil situé à l'extrémité sud-ouest de la zone 1, documenté dans un secteur plus pauvre en structures funéraires, révèle par contre une stratigraphie beaucoup plus simple et sommaire.

Le caractère complexe de la stratigraphie (notamment en raison des fortes similitudes sédimentaires entre plusieurs couches), l'arasement d'une partie des niveaux sédimentaires et la courte durée d'utilisation

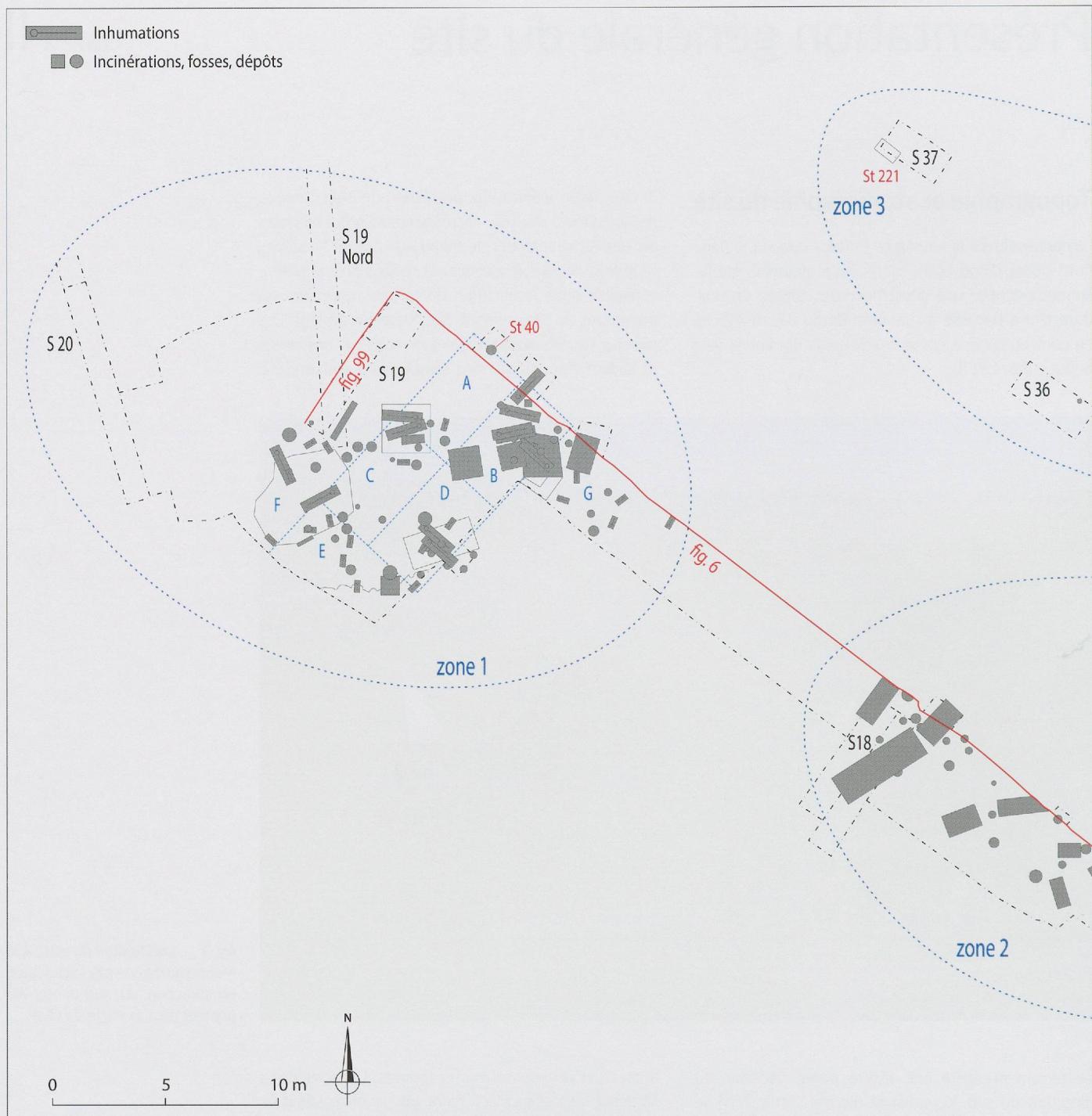


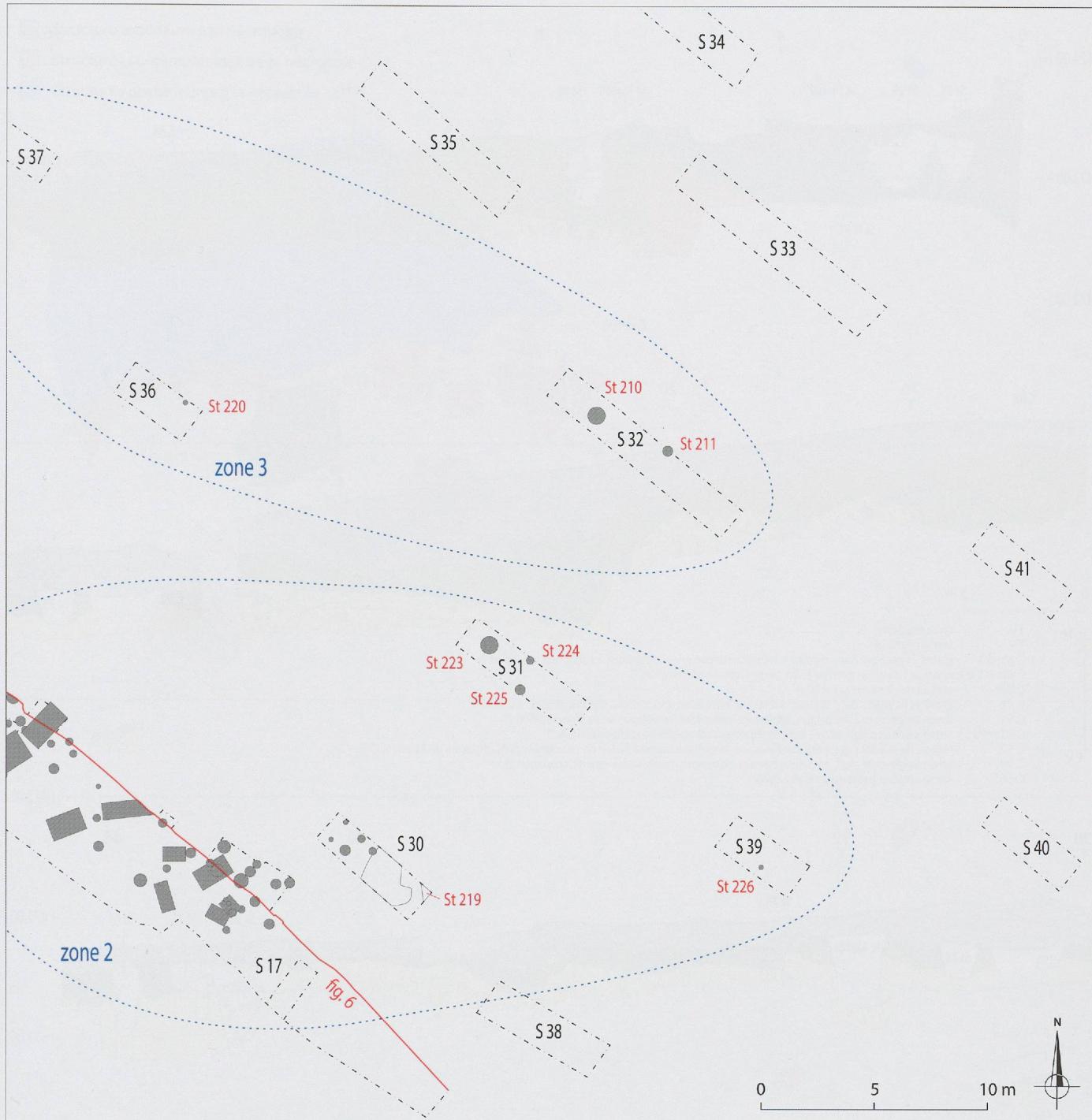
fig. 4 Plan général de la nécropole (partie ouest) avec localisation des sondages, des zones et secteurs de fouille et des profils stratigraphiques des fig. 6 et 99.

de la nécropole n'ont pas permis de distinguer stratigraphiquement plusieurs phases d'aménagement parmi les structures funéraires ni, par conséquent, de mettre en évidence différents horizons chrono-logiques successifs dans l'occupation du cimetière. Si la forte densité de sépultures dans certaines zones de la nécropole a induit des recoulements utiles à l'établissement d'une chronologie relative, ce phénomène reste limité à de petits espaces et ne suffit pas à tirer des conclusions à plus vaste échelle.

Organisation générale de la nécropole

La zone sépulcrale d'À la Montagne n'a pas été fouillée dans son intégralité. Les investigations ont concerné une surface totale d'environ 250 m², sans compter les sondages exploratoires réalisés dans le but de déterminer la limite de l'extension de la nécropole vers l'est⁵. Au nord, cette dernière est délimitée dans

⁵ Les structures mises au jour dans ces sondages n'ont en effet pas été fouillées. Elles ont uniquement fait l'objet d'une documentation à leur niveau d'apparition.



sa partie occidentale par la présence de deux vastes creusements successifs (St 10/11/114 et St 9/17), dont le premier, qui a recoupé plusieurs structures funéraires, a eu lieu durant la période d'utilisation du cimetière. Dans cette même partie de la nécropole, un fossé de grande dimension, postérieur à son utilisation, marque la limite des sépultures au sud (St 236). Si l'extension vers l'ouest, située en contrebas de la zone fouillée, n'est pas connue, les sondages ont démontré que les structures funéraires s'étendaient sur une distance de 25 à 45 m de la tranchée principale en direction de l'est, permettant ainsi d'estimer une surface sépulcrale minimale de près de 1200 m² (cf. fig. 2). La zone fouillée ne représente donc qu'un

pourcentage modeste de la surface totale de la nécropole, et il est important de garder ce paramètre en tête lorsque l'on aborde les résultats de l'étude (pourcentages et statistiques notamment), et surtout lorsqu'on les compare aux données d'autres nécropoles.

Outre les structures liées à l'utilisation du cimetière gallo-romain, la zone fouillée a également livré des vestiges d'époques antérieure et postérieure (fig. 7). Seule une fosse d'extraction de graviers (St 235) témoigne d'une activité sur le lieu avant l'établissement de la nécropole. Après l'abandon de l'endroit en tant que secteur funéraire, plusieurs aménagements sont par contre attestés. Il s'agit de vastes creusements

fig. 5 Plan général de la nécropole (partie est) avec localisation des sondages, des zones et secteurs de fouille et du profil stratigraphique de la fig. 6.

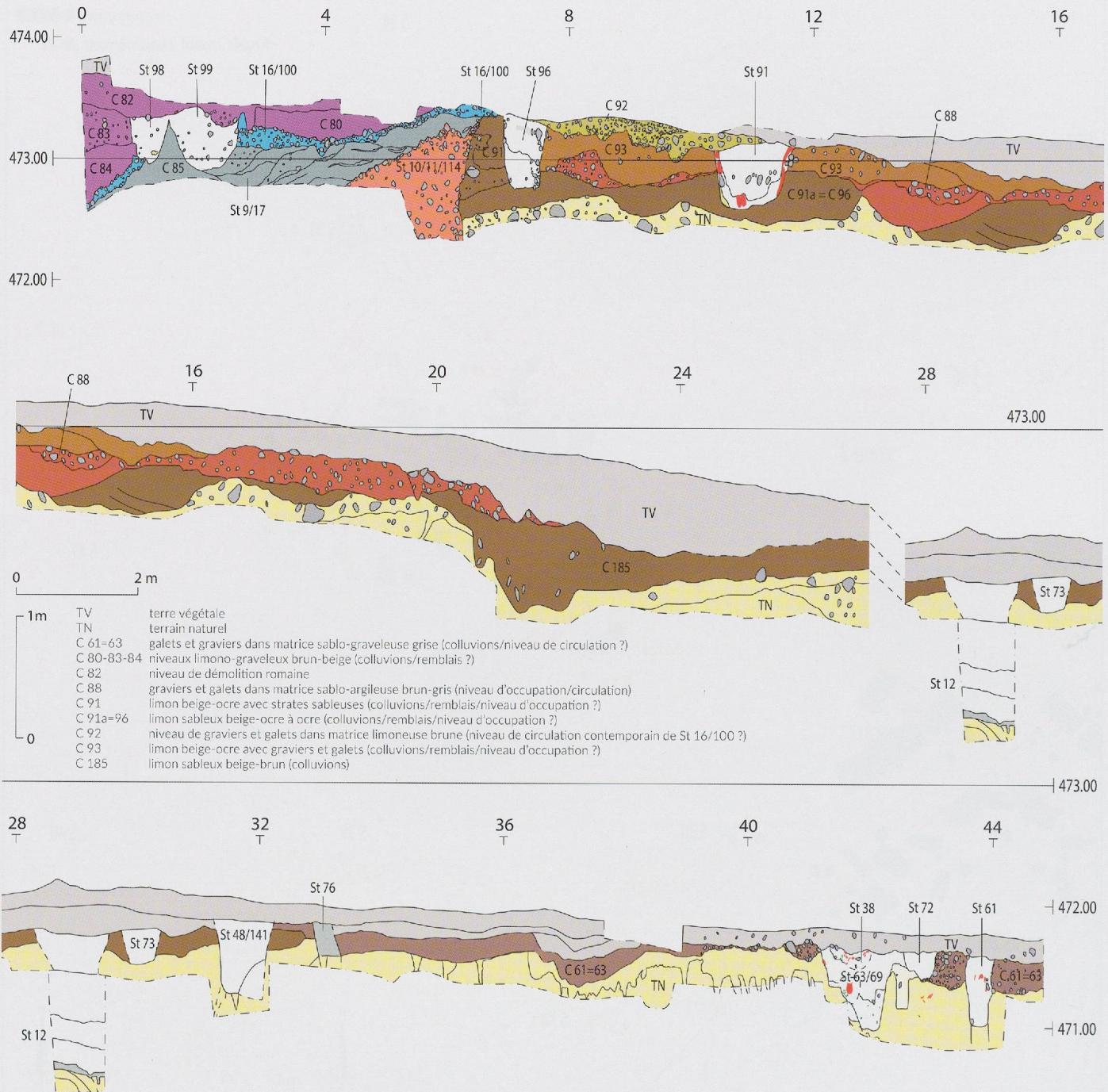


fig. 6 Profil stratigraphique nord-est des zones 1 et 2. Situation: fig. 4 et 5.

et fossés, de fosses dépotoirs et autres fosses de fonction indéterminée, ainsi que d'une chaussée. Plusieurs d'entre eux ont recoupé et endommagé des structures funéraires et en compliquent la lecture. Si la plupart de ces aménagements antérieurs et postérieurs au cimetière peuvent être rattachés à l'époque gallo-romaine, il n'est pas exclu que l'un ou l'autre soit plus tardif. L'absence de mobilier empêche en effet de dater précisément certains d'entre eux.

Dans la zone qui a fait l'objet d'une fouille fine, les sépultures et structures, funéraires ou non, sont clairement distribuées en deux groupes distincts,

séparés par un intervalle d'une douzaine de mètres exempt de vestiges. Le premier groupe, localisé dans la partie nord-ouest de la nécropole – identifié sous l'appellation « zones 18-19 » lors des opérations de terrain et rebaptisé zone 1 (Z 1) lors de l'étude – regroupe toutes les sépultures à inhumation découvertes sur le site (adultes et périnatals), des tombes à incinération, les tombes-bûchers et bûchers identifiés, ainsi que des fosses et dépôts divers (fig. 8). Le deuxième groupe – dénommé « zones 17-18 » durant les opérations de terrain et zone 2 (Z 2) pour l'étude – réunit uniquement des sépultures à incinération, parmi lesquelles toutes les tombes à urne en



- Structure antérieure à la nécropole
- Structures contemporaines de la nécropole
- Structures postérieures à la nécropole



fig. 7 Plan général du site avec localisation des structures par période.

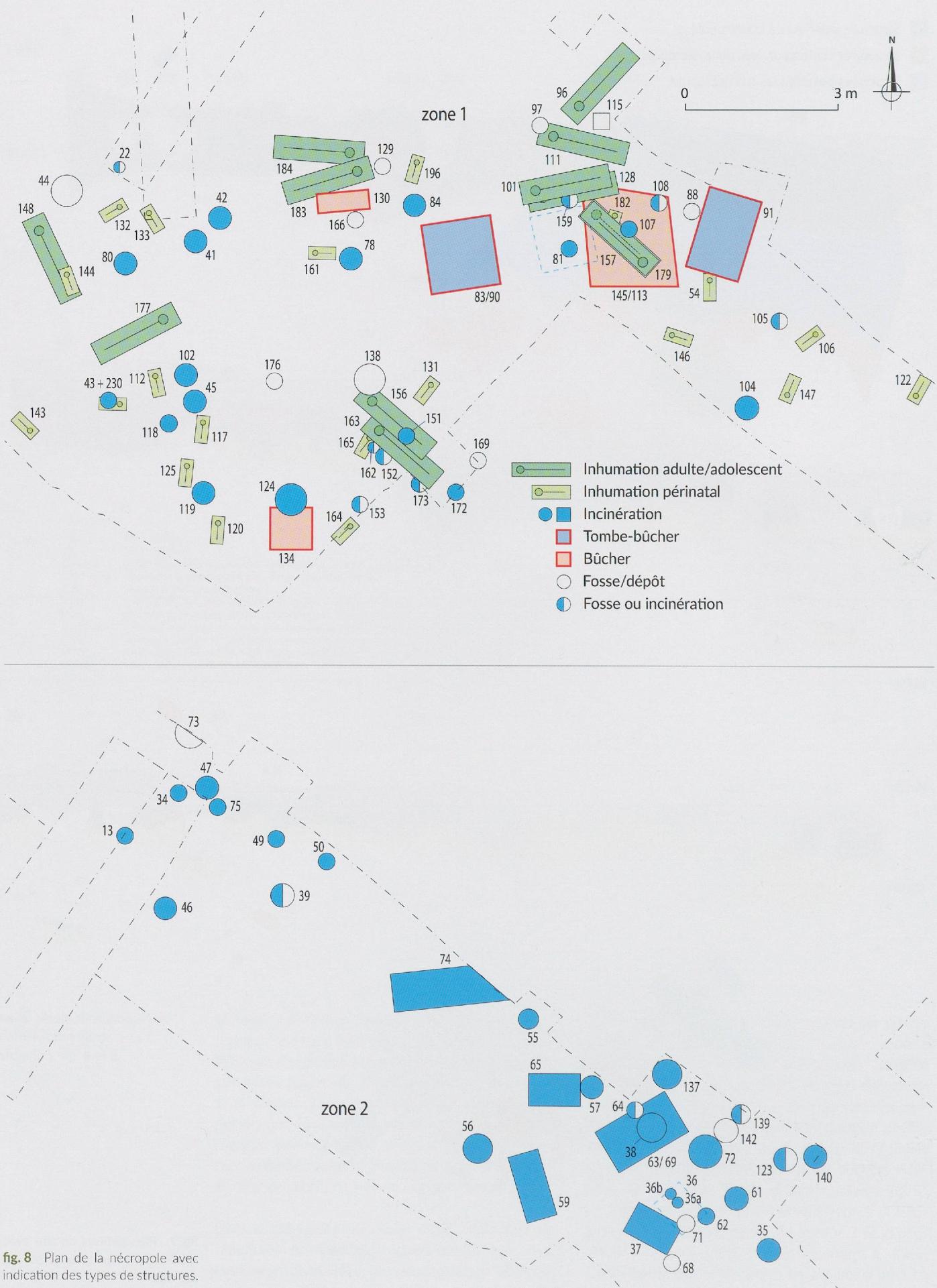


fig. 8 Plan de la nécropole avec indication des types de structures.



céramique, ainsi que diverses fosses, contemporaines de la nécropole ou plus tardives (fig. 9). Les structures repérées dans les sondages exploratoires ont été associées à la zone 2 pour celles mises au jour dans les sondages les plus proches (sondages 30, 31 et 39), et regroupées sous l'appellation de zone 3 (Z 3) pour celles localisées dans les sondages plus éloignés (sondages 32, 36 et 37). Signalons que la zone 1 a été subdivisée en plusieurs secteurs (A à G) lors des opérations de terrain (cf. fig. 4).

Au total, le site a livré 150 structures (fig. 9), parmi lesquelles 127 structures correspondent à des vestiges sépulcraux ou liés à des opérations funéraires. Il s'agit de quatorze inhumations adultes et 20 inhumations de périnatals, 35 sépultures à incinération sûres et trois probables, deux tombes-bûchers, trois bûchers, cinq fosses de rejet et sept structures ou dépôts particuliers (offrandes animales, coffrets, céramique). À cela viennent s'ajouter treize fosses dans lesquelles les ossements humains calcinés sont rares et dont l'interprétation en tant que sépultures ou fosses de rejet/dépôts d'offrandes est incertaine; ces fosses ont été comptabilisées comme sépultures dans le tableau de la fig. 10, qui recense le nombre maximal de sépultures. Un ensemble de 25 structures correspondant à des vestiges remaniés d'inhumations et d'incinérations ainsi qu'à des structures indéterminées liées au rite de crémation (aménagements de nature indéterminée, structures pas ou seulement très partiellement fouillées ne pouvant pas être attribuées à l'une de ces catégories) complète la liste.

Structure	Type de structure	Zone
9/17	creusement (naturel/anthropique?)	1
10/11/114	creusement (naturel/anthropique?)	1
12	fosse (dépotoir)	2
13	incinération	2
14/18/20	fosse (dépotoir)	2
16/100/27	chaussée avec fossé latéral	1
22	incinération (épandage?)	1
34	incinération	2
35	incinération	2
36	incinération (et dépôt d'offrande?)	2
37	incinération	2
38	incinération (ou fosse de rejet?)	2
39	incinération ou fosse de rejet	2
40	fosse (indéf.)	1
41	incinération	1
42	incinération	1
43	incinération	1
44	fosse de rejet	1
45	incinération	1
46	incinération	2
47	incinération	2
48/141	fosse (dépotoir)	2
49	incinération	2
50	incinération	2
51	fosse (indéf.)	2
52	fosse (TP?)	2

Structure	Type de structure	Zone
53	fosse (TP/fosse de rejet?)	2
54	fosse (TP?)	2
55	incinération	2
56	incinération	2
57	incinération	2
58	fosse (TP)	2
59	incinération	2
60	incinération ou fosse de rejet	2
61	incinération	2
62	incinération	2
63/69	incinération	2
64	incinération ou fosse de rejet	2
65	incinération	2
68	fosse de rejet	2
71	fosse de rejet	2
72	incinération	2
73	fosse (dépotoir/ dépôt d'offrandes?)	2
74	incinération	2
75	incinération	2
76	indéf.	2
78	incinération	1
80	incinération	1
81	incinération	1
82	incinération (épandage) ou fosse de rejet	1
83/90	tombe-bûcher	1
84	incinération	1
85/171	inhumation d'adulte (épandage)	1
86	incinération (épandage) ou zone de rejet	1
87	empierrement	1
88	dépôt d'offrandes (animales, holocauste)	1
89	inhumation d'adulte? (épandage)	1
91	tombe-bûcher	1
92	inhumation/offrande animale (épandage)	1
93	incinération(s?) (épandage)	1
94	fossé	1
96	inhumation d'adulte	1
97	céramique (marquage/dépôt?)	1
98	fosse (indéf.)	1
99	fosse (indéf.)	1
101	inhumation d'adulte	1
102	incinération	1
104	incinération	1
105	incinération ou fosse de rejet	1
106	inhumation de périnatal	1
107	incinération	1
108	incinération ou fosse de rejet	1
111	inhumation d'adulte	1
112	inhumation de périnatal	1
115	coffret	1
117	inhumation de périnatal	1
118	incinération	1
119	incinération	1
120	inhumation de périnatal	1
122	inhumation de périnatal	1
123	incinération ou dépôt d'offrandes	2
124	incinération	1

fig. 9 Tableau général des structures avec, respectivement en bleu et en vert, les structures antérieures et postérieures à la période d'utilisation de la nécropole.

Structure	Type de structure	Zone
125	inhumation de périnatal	1
128	inhumation d'adulte	1
129	fosse de rejet	1
130	bûcher	1
131	inhumation de périnatal	1
132	inhumation de périnatal	1
133	inhumation de périnatal	1
134	bûcher	1
137	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
138	fosse avec coffret	1
139	incinération ou fosse de rejet	2
140	incinération	2
142	fosse de rejet	2
143	inhumation de périnatal	1
144	inhumation de périnatal	1
145/113	bûcher (ou tombe-bûcher?)	1
146	inhumation de périnatal	1
147	inhumation de périnatal	1
148	inhumation d'adulte	1
149	inhumation d'adulte (épandage)	1
150	inhumation d'enfant (épandage)	1
151	incinération	1
152	incinération ou fosse de rejet	1
153	incinération ou fosse de rejet	1
154	inhumation de périnatal	1
155	inhumation d'adulte, offrandes animales et incinération d'enfant (épandage)	1
156	inhumation d'adulte	1
157	inhumation d'adulte	1
159	incinération, dépôt d'offrandes, zone de rejet ou épandage	1
160	inhumation d'enfant (épandage)	1
161	inhumation de périnatal	1
162	incinération ou fosse de rejet	1
163	inhumation d'adulte	1
164	inhumation de périnatal	1
165	inhumation de périnatal	1
166	inhumation animale	1
169	dépôt d'offrandes (animales)	1
172	incinération	1
173	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	1
176	dépôt d'offrandes (animales)	1
177	inhumation d'adulte	1
179	inhumation d'adulte	1
182	inhumation de périnatal	1
183	inhumation d'adulte	1
184	inhumation d'adulte	1
196	inhumation de périnatal	1
210	inhumation d'adulte	3
211	inhumation d'adulte	3
214	fossé	2
215	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
216	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
217	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2

Structure	Type de structure	Zone
218	incinération (ou dépôt d'offrandes?)	2
219	fosse ou fossé	2
220	indéf. (incinération? ou fosse?)	3
221	fosse (dépotoir?)?	3
222	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
223	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
224	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
225	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
226	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2
230	inhumation de périnatal	1
231	inhumation indéf. (épandage)	1
232	inhumation indéf. (épandage)	1
233	inhumation indéf. (épandage)	1
234	incinération, fosse de rejet ou épandage	1
235	fosse (extraction de gravier)	1
236	fossé	1

Plusieurs structures non funéraires ont également été mises au jour. Il s'agit d'au moins huit éléments contemporains de la nécropole (fosses, trou(s) de poteau, fossé et empierrement), d'une fosse d'extraction de graviers antérieure à la période d'occupation du cimetière et de onze à treize aménagements postérieurs, à savoir des fosses, des fossés, un vaste creusement et une voie (fig. 11).

Comme nous l'avons mentionné, toutes les inhumations mises au jour dans l'emprise des surfaces fouillées, de même que tous les bûchers et toutes les tombes-bûchers, sont localisés dans la zone 1. La zone 2 ne comprend en effet que des sépultures à incinération, et, qui plus est, toutes les tombes à urne en céramique découvertes sur le site. Une répartition de certains types de structures/tombes par zone peut donc être mise en évidence, et une subdivision de la nécropole en plusieurs secteurs dévolus à différents types d'aménagements funéraires se dessine. Mais seule une fouille de la nécropole *in extenso*, ou du moins d'une plus vaste étendue du cimetière, permettrait de caractériser plus précisément cette répartition. Rappelons en effet que seule une petite portion de la zone funéraire a été fouillée et que d'autres inhumations ont par exemple été repérées dans la partie nord-est de la nécropole lors des sondages exploratoires (sondage 32, St 210 et St 211). Le plan de répartition des sépultures par classe d'âge (fig. 12) amène certains éléments supplémentaires quant à une distribution des tombes par secteurs. Il met en effet en évidence l'absence d'inhumations d'enfants dans les deux zones fouillées. Les seules sépultures d'enfants sont en effet des tombes à incinération, dans lesquelles les jeunes individus accom-



Type	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Total	
				Nombre	%
I (tombes-bûchers)	2	0	0	2	2 %
II a (urne)	3	11	0	14	11 %
II b (concentration d'ossements)	10	7	0	17	13 %
II c (ossements dispersés)	7	7	0	14	11 %
Incinérations indét.	3	3	0	6	5 %
<i>Incinérations (total)</i>	<i>25</i>	<i>28</i>	<i>0</i>	<i>53</i>	<i>42 %</i>
Inhumations adultes et adolescents	12	0	2	14	11 %
Inhumations périnatals	20	0	0	20	16 %
<i>Inhumations (total)</i>	<i>32</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>34</i>	<i>27 %</i>
<i>Sépultures (total)</i>	<i>57</i>	<i>28</i>	<i>2</i>	<i>87</i>	<i>69 %</i>
Bûchers	3	0	0	3	2 %
Fosses, dépôts et offrandes	9	3	0	12	9 %
Structures indét. (liées à la crémation)	5	9	1	15	12 %
Épandages d'inhumations	10	0	0	10	8 %
<i>Total</i>	<i>84</i>	<i>40</i>	<i>3</i>	<i>127</i>	<i>100 %</i>
<i>Incinérations (total)</i>	<i>25</i>	<i>28</i>	<i>0</i>	<i>53</i>	<i>61 %</i>
<i>Inhumations (total)</i>	<i>32</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>34</i>	<i>39 %</i>
<i>Sépultures (total)</i>	<i>57</i>	<i>28</i>	<i>2</i>	<i>87</i>	<i>100 %</i>

fig. 10 Types des sépultures (nombres maximaux), structures funéraires et «para-funéraires» par zone.

Type	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Total	
				Nombre	%
Fosses (y compris trous de poteau)	0	5	0	5	22 %
Fossés et creusements	2	0	0	2	9 %
Empierrement	1	0	0	1	4 %
<i>Structures contemporaines de la nécropole (total)</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	<i>0</i>	<i>8</i>	<i>35 %</i>
Fosse d'extraction de matériau	1	0	0	1	4 %
<i>Structures antérieures à la nécropole (total)</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>4 %</i>
Chaussée	1	0	0	1	4 %
Fosses dépotoirs	0	3	1	4	17 %
Fosses indét.	3	1	0	4	17 %
Fossés et creusements	2	1	0	3	13 %
<i>Structures postérieures à la nécropole (total)</i>	<i>6</i>	<i>5</i>	<i>1</i>	<i>12</i>	<i>52 %</i>
Indét.	0	2	0	2	9 %
<i>Total</i>	<i>10</i>	<i>12</i>	<i>1</i>	<i>23</i>	<i>100 %</i>

fig. 11 Types des structures non funéraires par zone.

pagnent la plupart du temps un adulte. Les inhumations d'enfants ont donc été exclues de la zone 1, qui renferme pourtant des inhumations d'adultes et de périnatals. Ils occupent par conséquent très vraisemblablement un secteur du cimetière situé hors de l'emprise de fouille, qui leur était peut-être réservé. À l'intérieur de la zone 1, aussi bien les adultes que les périnatals se distribuent par contre sur l'ensemble de la zone fouillée, sans que des concentrations ou espaces spécifiques puissent être identifiés. Tout au plus peut-on remarquer que les tombes de périnatals

sont nombreuses dans les parties occidentales et orientales, à savoir en limite de la zone. Aucune répartition par classe d'âge ne se dessine par ailleurs au sein des incinérations dans aucune des deux zones. Le plan de répartition des tombes par sexe (fig. 13) ne met lui non plus en évidence aucune distribution particulière, ni dans la zone 1, ni dans la zone 2. Relevons que la détermination du sexe des individus incinérés s'avère beaucoup plus difficile que celle des inhumés et que l'identification de défunt masculins ou probablement masculins est plus aisée que celles de leurs homologues féminins⁶: ainsi, aucune incinération de femme n'a pu être mise en évidence

6 Cf. *infra*, p. 153.



fig. 12 Plan de répartition des sépultures (inhumations et incinérations) par classe d'âge.

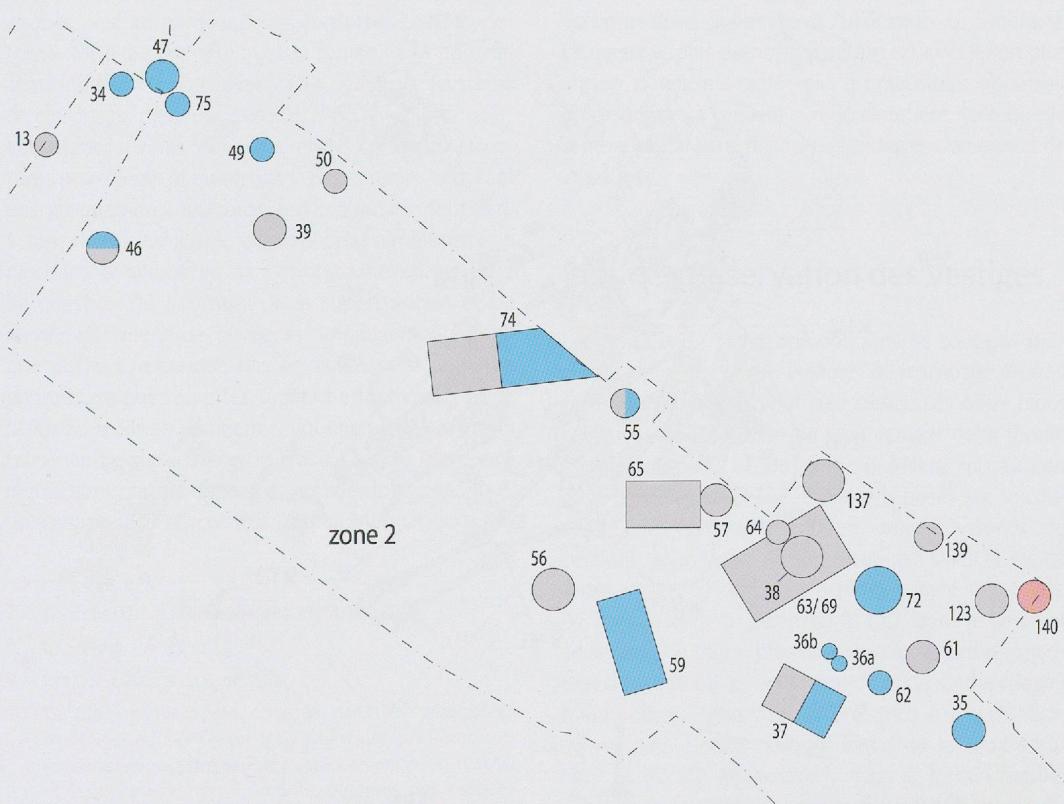
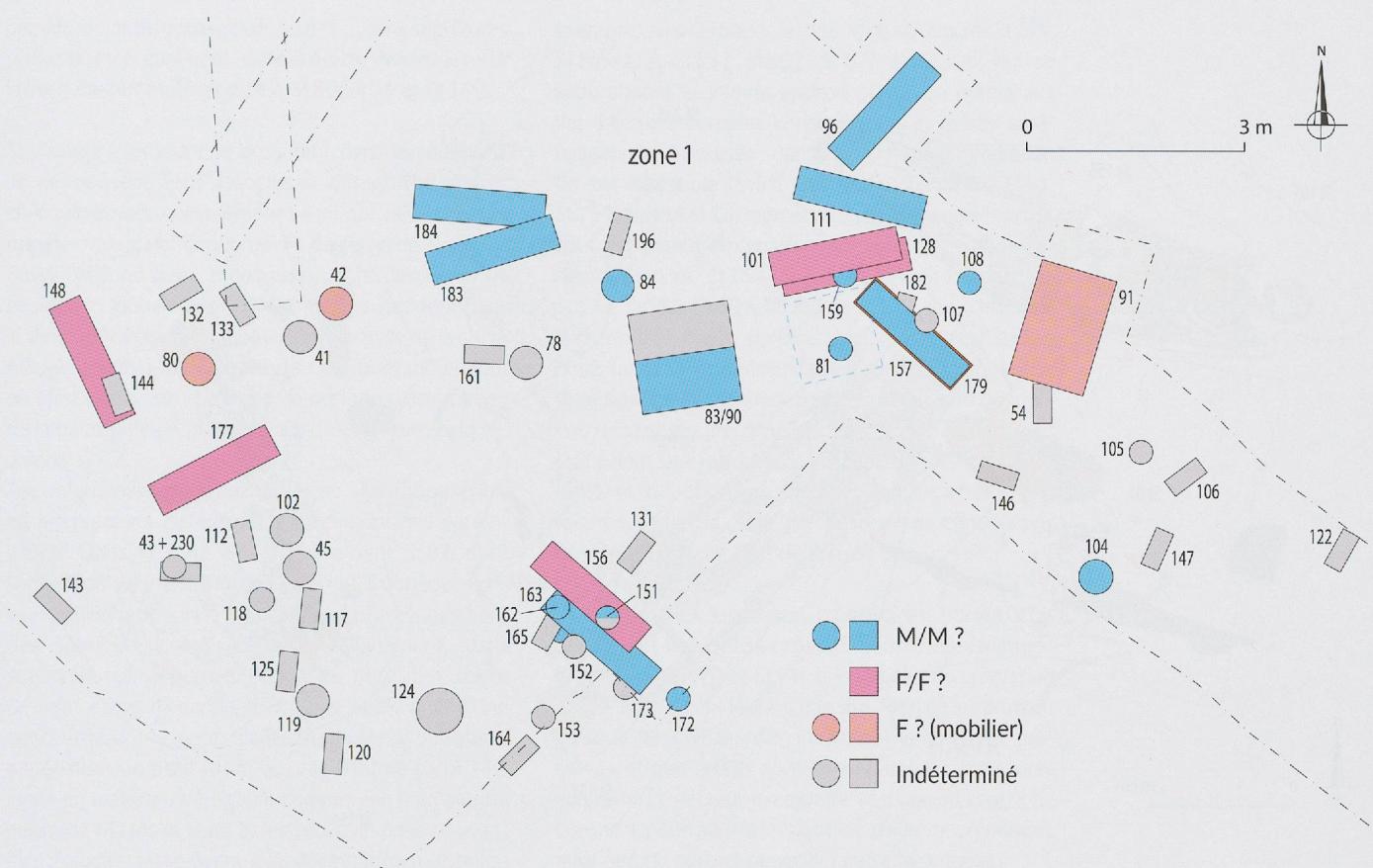


fig. 13 Plan de répartition des sépultures (inhumations et incinérations) par sexe.

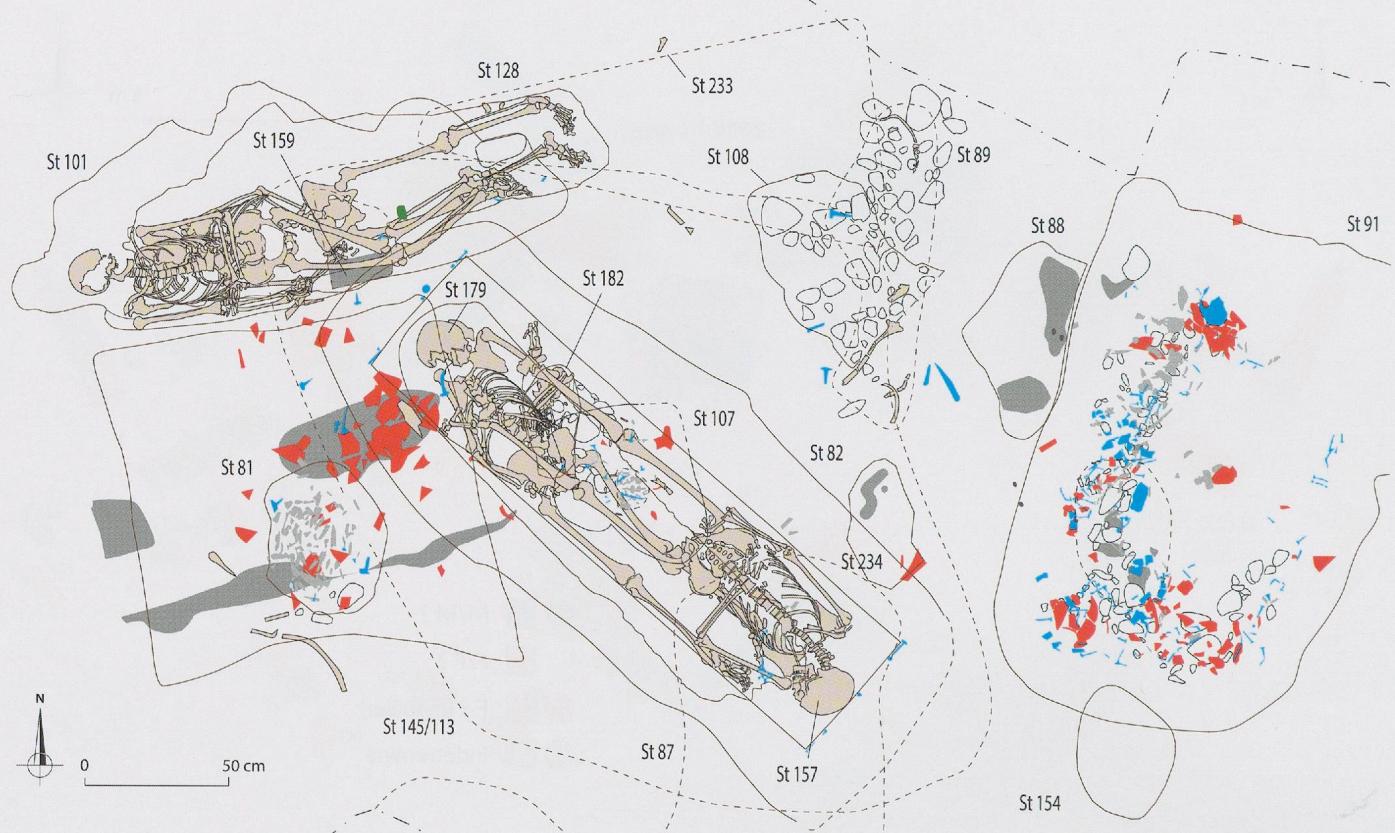


fig. 14 Extrait de plan de la zone 1.

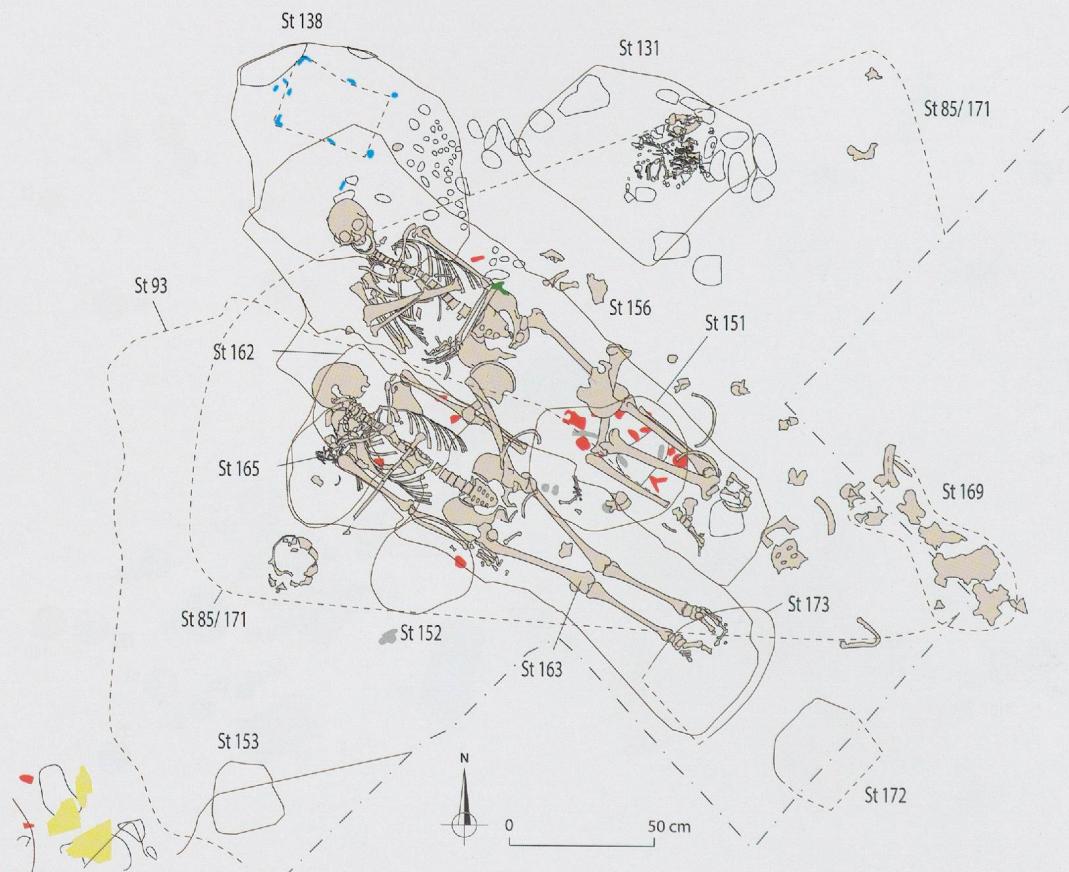


fig. 15 Extrait de plan de la zone 1.

par l'étude anthropologique, seules quatre sépultures pouvant être qualifiées de peut-être féminines sur la base de leur mobilier (St42, St80, St91 et St140).

Si plusieurs secteurs se dessinent dans le cimetière, ils ne peuvent être associés à différentes phases chronologiques, contrairement à ce qui a été observé par exemple dans la nécropole de Payerne/*Route de Bussy* (VD), où deux zones regroupant des types de sépultures globalement différents se succèdent dans le temps⁷. Ni l'étude du mobilier, ni l'analyse de la chronologie relative sur la base de la stratigraphie n'ont en effet permis de subdiviser la période d'occupation de la nécropole en plusieurs horizons chronologiques distincts.

Aucun aménagement structurel de séparation entre les secteurs n'a en outre été clairement mis en évidence. Dans la zone 1, l'empierrement St87, dont la fonction est indéterminée, pourrait-il correspondre à une délimitation mise en place après l'aménagement des sépultures sous-jacentes ? L'alignement, dans son prolongement en direction du nord, des zones de rejet et/ou d'épandage St82 et St89, puis d'une concentration de petits cailloux et galets, pourrait-il matérialiser un petit fossé ou, par effet de paroi, une limite en matériau périssable comme une haie ou une palissade ? Dans la zone 2, les seuls vestiges pouvant être associés à une éventuelle délimitation interne du cimetière sont les fosses ou trous de poteaux St52, St53 et St54. Alignés sur un axe nord/sud à égale distance l'un de l'autre (1,4 m), matérialisent-ils une palissade séparant deux zones de sépultures ? Une bande de 2-3 m sans vestiges funéraires se dessinant en effet entre la structure St74 et les structures situées plus au nord pourrait conforter cette hypothèse. Mais la proximité avec la tombe St74 pourrait aussi indiquer un lien avec cette sépulture (système de marquage, de couverture?)⁸.

Les espaces vides observés entre certaines structures pourraient-ils matérialiser des chemins séparant des groupes de sépultures correspondant peut-être à des « îlots » familiaux, comme cela semble être le cas dans la nécropole de Petinesca/*Keitengweg* BE⁹ ? La question du pourquoi de la superposition et de l'enchevêtrement de plusieurs aménagements dans une portion restreinte, mis en évidence à plusieurs endroits, se pose en effet. Il paraît effectivement peu probable qu'ils se justifient uniquement en raison de l'absence de marquage en surface, tant les regroupements sont parfois denses et les superpositions multiples dans des espaces très limités. Mentionnons par

exemple, dans la zone 1, le groupe de structures St179, St145/113, St157, St182, St107 et St108, qui se superposent au même endroit et sur un même axe (fig. 14), sans compter les sépultures et autres aménagements localisés dans le pourtour immédiat de cet ensemble (St81, St111, St128, St88, St91, St154 et St146). De même, un autre ensemble regroupant également inhumations, incinérations, fosses et dépôts (St156, St163, St165, St151, St152, St162, St173, St138, St131, St169 et St172) est concentré sur une très petite surface sur laquelle s'est superposé un grand nombre d'aménagements, alors que sa périphérie est beaucoup plus pauvre, voire dépourvue de vestiges (fig. 15). Ces deux exemples dénotent clairement une volonté de regroupements de sépultures et dépôts, probablement familiaux, et pourraient suggérer la présence de sortes de concessions dont aucune trace matérielle n'est préservée¹⁰.

Concernant les structures crématoires, hormis trois bûchers (St130, St134 et St145/113) et deux tombes-bûchers (St83/90 et St91), aucune aire de crémation n'a été mise en évidence sur le site. Rien de surprenant puisque les niveaux de circulation ne sont pas préservés et que seules sont conservées les structures en creux. Le secteur exempt de vestiges au centre de la zone 1 pourrait avoir fait office d'aire de crémation, mais rien ne permet de valider cette hypothèse.

La question de l'existence d'une voie contemporaine de la nécropole, dans le prolongement de l'une ou l'autre rue de la ville, est ouverte, faute d'indices. Le segment de voie est/ouest (cf. fig. 2), mis en évidence au sud de la nécropole et qui se dirige vers la Porte de l'Est, semble contemporain du quartier artisanal voisin et donc postérieur à l'utilisation du cimetière. L'existence, plus au nord, d'un axe de circulation plus ancien, parallèle à cette voie, est plausible : il pourrait correspondre à la limite sud du cimetière, telle qu'elle semble apparaître dans les sondages clairsemés de 2001.

État de conservation des vestiges

Les niveaux de circulation antiques ne sont pas préservés et les éventuels vestiges de marquage de surface des sépultures sont très ténus. Les deux blocs retrouvés dans la fosse de comblement de la tombe à inhumation St111, de même que celui mis au jour dans la sépulture St157, étaient-ils posés sur le couvercle de l'éventuel coffrage, respectivement du cercueil, pour servir de signalisation ? Dans le même ordre d'idée, le bloc localisé à proximité immédiate de l'inhumation de périnatal St122, dont le sommet se situe 10 à 15 cm plus haut que le niveau d'apparition de la tombe, pourrait-il avoir eu le même usage ? Mentionnons également la présence d'un gros bloc de calcaire rubéfié dans la fosse de la tombe-bûcher St 83/90, élément pris dans le terrain naturel encaissant et dont le sommet surpasse de quelques centimètres le niveau d'apparition de la structure,

7 Castella/Duvauchelle/Geiser 1995, p. 170.

8 Cf. *infra* p. 84-85 et fig. 95.

9 Bacher 2006, p. 101 et 103.

10 Le phénomène a été observé dans les nécropoles françaises de Saint-Paul-Trois-Châteaux (F, Drôme), où les concessions sont séparées par des enclos et fossés, et Lyon/La Favorite (F, Rhône), où seuls des espaces vides témoignent de ces subdivisions (Bel/Tranoy 1993, p. 104 et 108).

ainsi que le fond de pot retourné (St 97) découvert au-dessus du crâne de l'inhumation St 111, au sommet de la fosse de comblement de la tombe. Autres traces d'hypothétiques aménagements de marquage en surface ou de couverture des sépultures, les fosses St 52, St 53, St 54 et St 58 correspondent vraisemblablement à des trous de poteau. Si le dernier est isolé entre les incinérations St 59 et St 65, les trois autres sont alignés, à égale distance (1,4 m), sur un axe nord/sud perpendiculaire à celui de l'incinération St 74. Pourraient-ils dès lors matérialiser un système de couverture construit au-dessus de cette dernière ? L'absence d'éléments de même nature à l'autre extrémité de la tombe ne plaide pas en faveur de cette hypothèse, mais l'emprise de fouille restreinte empêche une vision de tout son pourtour. Ou faut-il y voir les vestiges d'un autre aménagement lié à la tombe St 74 ? Ou d'un élément lié à l'organisation ou à la subdivision de la nécropole, comme on l'a déjà évoqué ?

Tous ces éléments restent toutefois peu nombreux et hypothétiques, et force est de constater que pour la grande majorité des sépultures, qu'elles soient à inhumation ou à incinération, aucune trace de marquage en surface n'a été observée. Il est généralement admis que les tombes gallo-romaines étaient le plus souvent surmontées d'un tertre de pierres ou simplement de terre. Des aménagements de ce type ont par exemple été mis en évidence à Studen/Petinesca (BE), où la conservation exceptionnelle des niveaux superficiels de la nécropole a permis d'identifier des tertres érigés au moyen de terre et de matériaux récoltés sur le bûcher¹¹.

Pour la plupart situées à une faible profondeur sous la surface de la terre végétale (moins de 20 cm dans certains cas), les structures ont souvent subi de fortes perturbations au niveau de leur partie sommitale, sous l'effet de l'érosion et des labours. L'identification de leurs contours s'avère par conséquent problématique dans de nombreux cas et les limites des fosses ne se dessinent parfois clairement qu'à une certaine profondeur, notamment, pour les structures liées au rite de crémation, grâce à la présence d'un comblement très charbonneux et/ou d'un matériel plus abondant. En ce qui concerne les inhumations, les fosses d'implantation sont souvent peu voire pas du tout visibles en raison d'un comblement de nature similaire au sédiment encaissant, et la délimitation des tombes est souvent induite par la position des squelettes ou l'emplacement et le pendage d'éléments lithiques par exemple.

Plusieurs sépultures ont en outre été partiellement détruites dans l'Antiquité déjà par des aménagements postérieurs (creusements, fossés, fosses) qui les ont recoupées et endommagées. La superposition de plusieurs structures funéraires dans des espaces restreints a également mis à mal quelques-unes des tombes durant la période d'utilisation de la nécropole. La majorité des structures funéraires a été observée sur une profondeur de 15 à 30 cm (45 tombes). Quinze structures étaient conservées sur moins de 15 cm et

douze affichent une profondeur comprise entre 30 et 50 cm. Seuls de très rares cas (quatre) atteignent une profondeur supérieure à 50 cm. La profondeur moyenne des structures liées au rite de crémation s'élève à 27 cm, soit quelques centimètres de plus que celle des sépultures à inhumation (21 cm). La partie inférieure des structures est dans l'ensemble bien conservée, ce qui rend possible l'examen des ossements des défunt, qu'ils aient été inhumés ou incinérés.

Le mobilier, globalement peu abondant, est en général très fragmenté et, dans sa grande majorité, brûlé (céramique et verre). Le mobilier ferreux est corrodé, mais dans un état de conservation satisfaisant. Les ossements non brûlés sont relativement bien préservés, y compris les vestiges osseux de petites dimensions mis au jour dans les sépultures de périnatals.

Techniques de fouille et enregistrement des données

Le décapage mécanique de surfaces relativement importantes, suivi d'un nettoyage et parfois d'un nouveau décapage manuel, a dans un premier temps permis d'atteindre et de mettre en évidence le sommet des structures en creux de la nécropole. Une fois repérées et délimitées, celles-ci ont fait l'objet d'une fouille individuelle, généralement par décapages successifs de quelques centimètres d'épaisseur sur toute la surface de la structure, jusqu'à sa base. Ces décapages ont pour la plupart été dessinés, photographiés et décrits de façon plus ou moins détaillée. Quelques structures ont été subdivisées en deux parties et documentées en deux temps, avec coupe stratigraphique intermédiaire. Cette méthode a été appliquée soit par choix tactique, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de structures particulières, soit suite à des contingences inhérentes à la fouille, pour des structures se poursuivant au-delà de la limite de fouille et pour lesquelles une extension de la zone d'investigation a été réalisée dans un deuxième temps. Dans de très rares cas, pour des structures spécifiques, la surface a été subdivisée en plusieurs secteurs afin d'augmenter la précision de l'enregistrement des données.

Pour les sépultures à incinération, les urnes et les concentrations d'ossements ont été prélevées, respectivement plâtrées et prélevées en bloc pour les secondes, et fouillées en laboratoire, où le contenu des urnes et les amas osseux ont été tamisés. Les sépultures à inhumation ont quant à elles toutes été fouillées sur le terrain, à l'exception de la tombe de périnatal St 144, qui a été documentée en surface uniquement, puis prélevée en bloc par le personnel du laboratoire de conservation-restauration du SMRA, en vue d'être éventuellement exposée par la suite (fig. 203).

11 Bacher 2006, p. 26 et fig. 6-7 p. 15; fig. 29, p. 25.

La documentation de terrain mise à disposition est essentiellement constituée de fiches de structures (y compris des fiches spécifiques pour les sépultures à inhumation), de listes diverses (structures, couches stratigraphiques, complexes (K), relevés, mobilier particulier), de relevés et de clichés photographiques (diapositives couleurs, négatifs noir/blanc et quelques photographies numériques, non systématiques). Globalement détaillée et de bonne qualité, cette documentation présente toutefois, pour certaines structures, un degré de précision moindre, voire des lacunes qui ont passablement réduit le champ d'étude et d'interprétation possible¹².

Datation générale

La datation des structures de l'espace funéraire d'À la Montagne repose avant tout sur l'analyse typochronologique de la céramique et, dans une moindre mesure, sur une petite série de monnaies et la présence de quelques récipients en verre. Comme nous l'avons dit, ni l'étude du mobilier, ni l'insertion stratigraphique des structures n'ont permis de mettre en évidence différents horizons chronologiques, et par conséquent de subdiviser l'occupation de la nécropole en plusieurs phases.

Le corpus de céramique est très homogène et cohérent, et la fourchette chronologique fournie par les types présents est courte. Elle indique un début d'utilisation du cimetière aux alentours de 30 et place la fin des activités funéraires vers 70/80. Les types de céramique apparaissant à la fin du I^{er} s. sont en effet absents. En ce qui concerne les importations, seules sont attestées dans les structures funéraires de la nécropole des récipients en sigillée de Gaule méridionale. Les rares exemplaires produits en Gaule centrale et orientale ont été mis au jour dans des aménagements plus tardifs, postérieurs à l'utilisation du cimetière. Mentionnons également la découverte de gobelets AV91 et coupes AV192 à parois fines, importés de Lyon entre 40 et 70, ainsi que de plusieurs exemplaires de gobelets de type «gallo-belge», régulièrement présents dans les ensembles de cette même période. Quant aux productions locales, la TSI domine largement, avec une quantité importante d'assiettes Drag. 15/17 et de coupes Drag. 24/25. Très nombreuses, les cruches sont le plus souvent à pâte claire ou pâte grise, avec, pour les premières, une prédominance du type AV304, très fréquent sur le site d'Avenches dès 30 et jusqu'à la fin du I^{er} s. Les cruches à revêtement argileux mat sont par contre très rares.

12 L'auteure n'ayant pas pris part aux investigations de terrain, l'étude des structures s'est basée uniquement sur la documentation de fouille à disposition, ce qui explique partiellement la réserve qui accompagne l'interprétation de certaines structures.

13 Cf. *infra*, p. 126-129.

14 Cf. *infra*, p. 105-108.

Les deux seuls exemplaires proviennent d'ailleurs de l'une des structures funéraires les plus tardives, à savoir la tombe-bûcher St83/90, datée des environs de 70. Il en est de même pour les autres récipients à revêtement argileux mat, illustrés dans les aménagements funéraires par deux exemplaires seulement: un biberon provenant de l'incinération St124 et un éventuel pot à cuire de type AV78 (?) - qui est produit dès 70 dans l'atelier de potier d'À la Montagne -, mis au jour dans le bûcher St130 et permettant de placer cette structure à la toute fin de l'utilisation de la nécropole.

L'ensemble des douze monnaies issues des structures funéraires présente des datations qui s'insèrent parfaitement dans celles qui ont pu être établies sur la base du mobilier céramique. Dans le cas d'une seule sépulture (St143), c'est la numismatique qui fournit un *terminus post quem* de 22-37 pour la structure, installée sans doute dans la deuxième moitié du I^{er} s. Globalement, les dates de frappe des monnaies se placent généralement un peu plus tôt (de 22 à 42) que la datation des structures, qui se situent globalement dans la fourchette 30/40-70/80. Il est à noter qu'aucune des tombes n'a révélé de pièce émise par Néron (54-68) ni par les deux premiers Flaviens (Vespasien, 69-79, et Titus, 79-81). L'apparent hiatus chronologique entre datation numismatique et datation des structures s'explique par des raisons économiques. En effet, dans nos régions, les as tibériens de type «Providentia» à l'autel rencontrés dans la nécropole d'À la Montagne sont extrêmement fréquents dans les contextes datés de l'époque claudienne, néronienne et jusqu'au début de la période flavienne, puisqu'ils continuent de circuler au nord des Alpes au-delà de leur date d'émission¹³. Les monnaies issues des sépultures d'À la Montagne correspondent donc à celles que l'on retrouve le plus communément dans la circulation monétaire contemporaine, à savoir des pièces plus anciennes souvent déjà bien usées.

Quant au corpus des récipients en verre découverts dans les aménagements funéraires, il est constitué de types qui ont connu leur période de plus grande diffusion entre 40/50 et 70/80, même si certains apparaissent déjà vers 10/20 et que d'autres perdurent jusque vers 100. L'ensemble des flacons peut être attribué à l'atelier avenchois de *Derrière la Tour*, en fonction entre 40 et 70¹⁴.

La nécropole d'À la Montagne présente donc une datation précoce et constitue d'ailleurs le plus ancien cimetière gallo-romain connu à ce jour à Avenches. L'ensemble des structures liées à son utilisation se placent en effet dans une fourchette chronologique située entre 30/40 et 70/80, sans qu'une datation plus fine ne soit généralement possible (fig. 16). Quand celle-ci peut être quelque peu resserrée, la plupart des aménagements funéraires se placent dans le troisième quart du I^{er} s. Rares sont les ensembles pour lesquels une attribution chronologique plus précise a pu être déterminée. Il s'agit uniquement

de quelques structures qui se situent dans la première moitié du siècle et par conséquent au début de l'utilisation du cimetière (St128, St179 et St182) et de trois structures attribuées à la fin de l'occupation de la nécropole, vers 70 ou peu après (St59, St83/90 et St130).

La courte durée d'utilisation de cet espace funéraire s'explique par des raisons d'ordre urbanistique. Le changement de statut de la ville, qui a accédé en 71/72 au rang de colonie, a engendré un remaniement important qui s'est notamment traduit par une extension de la superficie du territoire urbain et par l'édition de l'enceinte monumentale. Situé *intra muros*, le cimetière d'À la Montagne a alors été abandonné. Cet abandon n'a toutefois pas empêché toute activité sur le site, et plusieurs structures postérieures attestent une continuité de fréquentation lors des décennies et siècles qui suivirent. Les vestiges de plusieurs creusements d'envergure, dépotoirs, fosses et fossés, ainsi qu'une voie reliant la ville à la Porte de l'Est, ont en effet été mis au jour lors des investigations de terrain. Ces aménagements sont datés entre l'abandon de l'espace funéraire et le III^e s. (cf. fig. 16).

Structure	Zone	Identification	Datation
9/17	1	creusement (naturel/anthropique ?)	creusement: au plus tôt fin 3 ^e quart I ^{er} s.; complément: dernier quart I ^{er} s.-1 ^{ère} moitié II ^e s.
10/11/114	1	creusement (naturel/anthropique ?)	creusement: 3 ^e quart I ^{er} s.; complément: 2 ^e moitié I ^{er} s.
12	2	fosse (dépotoir)	milieu I ^{er} -II ^e s.
13	2	incinération	20-70
14/18/20	2	fosse (dépotoir)	milieu II ^e -III ^e s.
16/100/27	1	chaussée avec fossé latéral	dès 1 ^{ère} moitié II ^e s.
22	1	incinération (épandage?)	dès milieu I ^{er} s.
34	2	incinération	30-70/80
35	2	incinération	30/40-100
36	2	incinération (et dépôt d'offrande?)	40-70
37	2	incinération	30/40-80
38	2	incinération (ou fosse de rejet?)	3 ^e quart I ^{er} s.
39	2	incinération ou fosse de rejet	indét.
40	1	fosse (indét.)	après 134
41	1	incinération	40/50-70/80
42	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
43	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
44	1	fosse de rejet	3 ^e quart I ^{er} s.
45	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
46	2	incinération	2 ^e moitié I ^{er} s.
47	2	incinération	indét.
48/141	2	fosse (dépotoir)	2 ^e moitié I ^{er} -II ^e s.
49	2	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
50	2	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
51	2	fosse (indét.)	I ^{er} s.
52	2	fosse (TP?)	indét.
53	2	fosse (TP/fosse de rejet?)	indét.
54	2	fosse (TP?)	indét.
55	2	incinération	30-70/80
56	2	incinération	I ^{er} s.
57	2	incinération	40-100
58	2	fosse (TP)	indét.
59	2	incinération	vers 70/80

fig. 16 Datation des structures.



Structure	Zone	Identification	Datation
60	2	incinération ou fosse de rejet	30-70/80
61	2	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
62	2	incinération	indét.
63/69	2	incinération	40-70/80
64	2	incinération ou fosse de rejet	I ^{er} s.
65	2	incinération	40-70
68	2	fosse de rejet	40-70
71	2	fosse de rejet	30-70/80
72	2	incinération	40-70/80
73	2	fosse (dépotoir/dépôt d'offrandes ?)	I ^{er} s. (2 ^e moitié ?)
74	2	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
75	2	incinération	I ^{er} s.
76	2	indét.	indét.
78	1	incinération	40-70
80	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
81	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
82	1	incinération (épandage) ou fosse de rejet	2 ^e moitié I ^{er} s.
83/90	1	tombe-bûcher	vers 70
84	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
85/171	1	inhumation d'adulte (épandage)	3 ^e quart I ^{er} s.
86	1	incinération (épandage) ou zone de rejet	3 ^e quart I ^{er} s.
87	1	empierrement	3 ^e quart I ^{er} s.
88	1	dépôt d'offrandes (animales, holocauste)	2 ^e moitié I ^{er} s.
89	1	inhumation d'adulte ? (épandage)	2 ^e moitié I ^{er} s.
91	1	tombe-bûcher	milieu I ^{er} s. ou peu après
92	1	inhumation/offrande animale (épandage)	indét.
93	1	incinération(s?) (épandage)	3 ^e quart I ^{er} s.
94	1	fossé	3 ^e quart I ^{er} s.
96	1	inhumation d'adulte	2 ^e moitié I ^{er} s.
97	1	céramique (marquage/dépôt?)	2 ^e moitié I ^{er} s.
98	1	fosse (indét.)	dès 1 ^{ère} moitié II ^e s.
99	1	fosse (indét.)	dès 1 ^{ère} moitié II ^e s.
101	1	inhumation d'adulte	2 ^e moitié I ^{er} s.
102	1	incinération	milieu I ^{er} s. ou peu après
104	1	incinération	2 ^e moitié I ^{er} s.
105	1	incinération ou fosse de rejet	indét.
106	1	inhumation de périnatal	indét.
107	1	incinération	milieu I ^{er} s. ou peu après
108	1	incinération ou fosse de rejet	3 ^e quart I ^{er} s.
111	1	inhumation d'adulte	2 ^e moitié I ^{er} s.
112	1	inhumation de périnatal	milieu I ^{er} s. ou peu après
115	1	coffret	2 ^e moitié I ^{er} s.
117	1	inhumation de périnatal	milieu I ^{er} s. ou peu après
118	1	incinération	milieu I ^{er} s. ou peu après
119	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
120	1	inhumation de périnatal	2 ^e moitié I ^{er} s.
122	1	inhumation de périnatal	indét.
123	2	incinération ou dépôt d'offrandes	3 ^e quart I ^{er} s.
124	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
125	1	inhumation de périnatal	3 ^e quart I ^{er} s.
128	1	inhumation d'adulte	peu avant milieu I ^{er} s. ?
129	1	fosse de rejet	2 ^e moitié I ^{er} s.
130	1	bûcher	vers 70 ou peu après
131	1	inhumation de périnatal	2 ^e moitié I ^{er} s.
132	1	inhumation de périnatal	3 ^e quart I ^{er} s. ? (ou avant)
133	1	inhumation de périnatal	3 ^e quart I ^{er} s. ? (ou avant)
134	1	bûcher	3 ^e quart I ^{er} s.
137	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	indét.
138	1	fosse avec coffret	2 ^e moitié I ^{er} s.
139	2	incinération ou fosse de rejet	2 ^e moitié I ^{er} s.

fig. 16 (suite)

Structure	Zone	Identification	Datation
140	2	incinération	30/40-70
142	2	fosse de rejet	30/40-70-80
143	1	inhumation de périnatal	2 ^e moitié I ^{er} s.
144	1	inhumation de périnatal	3 ^e quart I ^{er} s.
145/113	1	bûcher (ou tombe-bûcher?)	milieu I ^{er} s.
146	1	inhumation de périnatal	indét.
147	1	inhumation de périnatal	2 ^e moitié I ^{er} s.
148	1	inhumation d'adulte	3 ^e quart I ^{er} s.
149	1	inhumation d'adulte (épandage)	2 ^e moitié I ^{er} s.
150	1	inhumation d'enfant (épandage)	2 ^e moitié I ^{er} s.
151	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.
152	1	incinération ou fosse de rejet	3 ^e quart I ^{er} s.
153	1	incinération ou fosse de rejet	3 ^e quart I ^{er} s.
154	1	inhumation de périnatal	milieu I ^{er} s. ou peu après
155	1	inhumation d'adulte, offrandes animales et incinération d'enfant (épandage)	avant 70
156	1	inhumation d'adulte	avant 70/80
157	1	inhumation d'adulte	milieu I ^{er} s. ou peu après
159	1	incinération, dépôt d'offrandes, zone de rejet ou épandage	40-70/80
160	1	inhumation d'enfant (épandage)	avant milieu I ^{er} s. ou peu après?
161	1	inhumation de périnatal	avant 70/80
162	1	incinération ou fosse de rejet	3 ^e quart I ^{er} s.
163	1	inhumation d'adulte	avant 70
164	1	inhumation de périnatal	indét.
165	1	inhumation de périnatal	avant 70/80
166	1	inhumation animale	avant 70
169	1	dépôt d'offrandes (animales)	indét.
172	1	incinération	3 ^e quart I ^{er} s.?
173	1	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	20-70
176	1	dépôt d'offrandes (animales)	2 ^e moitié I ^{er} s.
177	1	inhumation d'adulte	indét.
179	1	inhumation d'adulte	1 ^{ère} moitié I ^{er} s.
182	1	inhumation de périnatal	1 ^{ère} moitié I ^{er} s.
183	1	inhumation d'adulte	avant 70
184	1	inhumation d'adulte	avant 70
196	1	inhumation de périnatal	avant 70
210	3	inhumation d'adulte	indét.
211	3	inhumation d'adulte	indét.
214	2	fossé	2 ^e moitié I ^{er} s.
215	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	1 ^{er} s. (dès 30/40)
216	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	40-70
217	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	indét.
218	2	incinération (ou dépôt d'offrandes?)	20/30-70/80
219	2	fosse ou fossé	indét.
220	3	indét. (incinération? ou fosse?)	indét.
221	3	fosse (dépotoir?)	150-250
222	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2 ^e moitié I ^{er} s.
223	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2 ^e moitié I ^{er} s.?
224	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	30/40-100
225	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	30-100
226	2	incinération, dépôt d'offrandes ou fosse de rejet	2 ^e quart-fin I ^{er} s.
230	1	inhumation de périnatal	avant 70/80
231	1	inhumation indét. (épandage)	2 ^e moitié I ^{er} s.
232 (C109)	1	inhumation indét. (épandage)	3 ^e quart I ^{er} s.
233	1	inhumation indét. (épandage)	postér. à 40
234	1	incinération, fosse de rejet ou épandage	3 ^e quart I ^{er} s.
235	1	fosse (extraction de gravier)	avant milieu I ^{er} s.
236	1	fossé	dès II ^e s.

fig. 16 (suite)